

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

La route, plus meurtrière

LA double commémoration, dimanche, de la Journée mondiale du souvenir et des victimes des accidents de la route et celle, africaine, de la sécurité routière, rappelle l'urgence de l'application des dispositions devant réduire les nombreux accidents de la circulation sur nos routes.

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

SELON les statistiques recueillies auprès de la direction générale de la Sécurité routière (DGSR), le nombre de personnes décédées à la suite d'accidents de la circulation a sensiblement augmenté en 2018. Soit une progression de 80 à 124,24 %. Le nombre des blessés a également été porté à la hausse. Les hommes se classent parmi les principales victimes. Les chiffres 2018 de la DGSR estiment leur pourcentage en termes de blessés de la route à 63 % et de décès à 70 %. Les femmes étant à 37 % (blessées de la route) et à 30 % (décès). L'écart d'âge des victimes oscille, en général, entre 15 et 60 ans. À Libreville, les zones telles que le pont Nomba, le boulevard Triomphal Omar Bongo, l'échangeur de Lalala, ACAE, ou encore le bord de mer tiennent le haut du pavé des zones accidentogènes. Certains observateurs affirment même qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'une collision, parfois mortelle, ne se produise à ces différents endroits. "De manière globale, l'Estuaire est la province la plus accidentogène, avec 1 190 accidents survenus en 2018 sur les 1 311 recensés dans six provinces du pays. Soit un pourcentage de 90,77 %", explique Alex Minto'o Ebang, directeur général de la Sécurité routière.

Cette situation, qui va s'accroissant, endeuille au quotidien des familles en arrachant à leur affection un ou plusieurs êtres. L'occasion est plus qu'indiquée pour notre pays, qui commémorerait dimanche dernier, à l'instar de la communauté internationale, la journée du souvenir des victimes de la route, couplée à celle africaine de la sécurité africaine, de mettre en urgence des dispositions appropriées, en vue de réduire les accidents de la circulation sur nos routes.

De manière globale, l'Estuaire est la province la plus accidentogène, avec 1 190 accidents survenus en 2018 sur les 1 311 recensés dans six provinces du pays.

Cette double commémoration, confie M. Minto'o Ebang, sert non seulement à exprimer de la compassion aux victimes et aux familles ébranlées, mais également pour sensibiliser et rappeler que ces événements tragiques n'arrivent pas qu'aux autres. Les activités menées dans le cadre de cette célébration: le dévoilement des panneaux, l'observation d'un rite funéraire sur le pont Nomba ainsi que le jet de fleurs dans les eaux de la Lowe constituent des actes alarmants. Selon le DGSR, ces gestes servent d'alerte et d'appel à la vigilance sur ce pont très fréquenté, trait d'union entre les communes de Libreville et d'Owendo.

Consciente donc de la courbe ascendante des accidents de la route, tant à Libreville que dans le reste du pays, la DGSR, aidée en cela par des partenaires tels que le Groupement professionnel pétrolier et le Rotary club Libreville-Doyen, appelle à une mutualisation des ressources et à une action collective, citoyenne et multisectorielle. Cela passe, affirme Alex Minto'o Ebang, par l'affinage et une géolocalisation des zones accidentogènes, l'amélioration du réseau routier, le renforcement des capacités des gestionnaires de la sécurité routière, la délivrance et le contrôle réels et sans complaisance des visites techniques, l'amélioration de la signalisation, la formation des agents de premiers secours (sapeurs-pompiers, urgentistes, etc.), le renforcement de la répression.

L'arrivée de l'alcotest, il y avait quelques années, avait rassuré

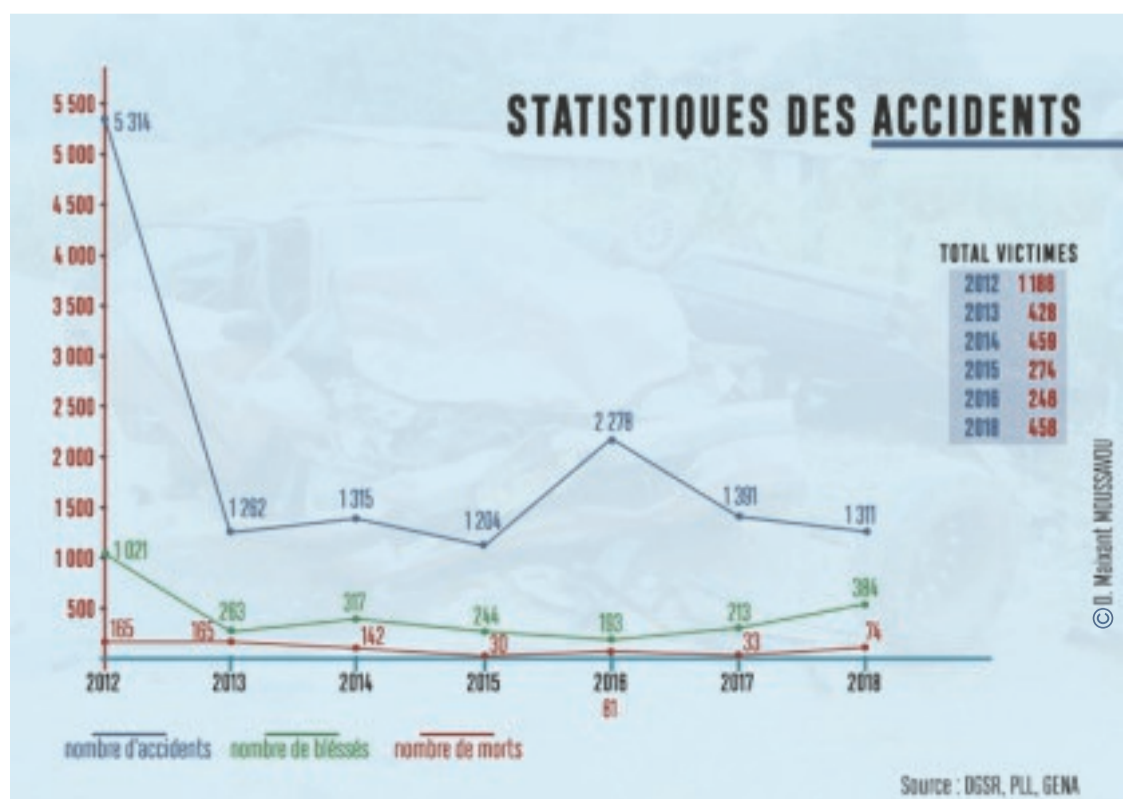
que les chauffeurs indécents seraient sévèrement punis. Mais la DGSR se retrouve incapable de sévir avec ces importants outils de rappel à l'ordre, parce que leur configuration ne correspond pas à notre réglementation.

"Les alcotests dont nous disposons sont importés de France. Là-bas, on tolère 0,5 g/litre, et au Gabon, 0,8 g/litre. Cela pose un problème au niveau de la sanction. Du coup, on les utilise uniquement pour la sensibilisation, et non pour verbaliser et sanctionner, car ils sont en décalage par rapport à la loi", explique Alex Minto'o Ebang. L'idéal, selon lui, serait de faire évoluer le cadre réglementaire. Quoi qu'il en soit, il va falloir agir vite, car la route ne cesse d'endeuiller de nombreuses familles. On se rappelle encore des drames du village Kellé, à 3 km de Franceville dans le Haut-Ogooué où 11 personnes avaient trouvé la mort dans un accident le 17 mars 2018. Ou celui de Kango, le 31 mars de la même année, avec 6 morts. Ou encore celui d'Oyane, le 19 août, avec 6 décédés également. C'est dire toute l'urgence à agir vite.



Photo: J.F. MAROLA

L'Estuaire reste la province la plus accidentogène du pays, avec 1 190



que jamais



accidents survenus en 2018.

Mêmes causes, mêmes accidents!

DIVERSES raisons expliquent l'explosion des accidents de la circulation sur nos routes. Ils en existent des principales et des secondaires, mais toutes contribuent à faire de la route un cimetière à ciel ouvert.

D.O
Libreville/Gabon

PAS plus tard que le 15 novembre dernier, un accident de la circulation sur la route de Lambaréné, a coûté la vie à un compatriote et fait quatre blessés. Un sinistre de plus, un de trop, et certainement pas le dernier dû aux mêmes causes. Les statistiques des six dernières années de la direction générale de la Sécurité routière (DGSR) révèlent que plus de la moitié des accidents routiers sont causés par un manque de maîtrise au volant, dû à plusieurs facteurs. On recense notamment l'état d'ivresse des conducteurs, l'utilisation du téléphone portable pendant la conduite et l'état mécanique du véhicule. À propos de l'alcool au volant, la limite autorisée du taux



Photo: Oyaba

La moitié des accidents routiers sont causés par un manque de maîtrise au volant, dû à plusieurs facteurs.

d'alcool dans le sang par la loi en 2019, dans son ordonnance 26, est de 0,5 g/L. Soit un équivalent de 0,25 mg par litre d'air expiré. À ces principales causes s'ajoutent d'autres, non moins périlleuses : la mauvaise manœuvre effectuée sans précaution de danger, le refus de priorité de passage,

la non-observation des règles de conduite et l'excès de vitesse. Une autre cause, qui semble apparemment méconnue du public gabonais, et qui vient d'être relevée par une étude du ministère de la Santé, c'est la baisse de l'acuité visuelle dont souffrent nombre d'usagers de nos routes. Dès lors, la route étant un espace que l'on a en partage, "savoir conduire, c'est alors savoir se conduire". À ce titre, les règles de base de conduite se doivent d'être respectées, afin de ne pas porter atteinte à la sécurité de ceux qui partagent avec nous cet espace public.

Une onde de choc inévitable

S.A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LE jumelage de la Journée mondiale du souvenir des accidents de la route et de celle africaine de la sécurité routière a permis de rappeler que les accidents de la route créent une onde de choc inévitable. Tant au niveau des blessés que de leur entourage. La route blesse, tue. Elle a un impact sur le plan émotionnel, familial et économique.

Ce que les conducteurs ignorent le plus souvent est que, même s'ils sont assurés, leurs familles souffriront tout autant qu'eux. Un bébé vien-

dra au monde et ne connaîtra jamais son père, les enfants verront un père ou une mère sur un lit d'hôpital, les frères se demanderont ce qui s'est réellement passé, le père et la mère prieront pour que la mort de leur fils ou fille ne survienne pas. La famille fera bloc autour d'eux, mais partagera des séquelles psychologiques dont souvent les plus petits auront du mal à

se défaire. L'incapacité de travail (partielle ou totale) entraîne une diminution des revenus dans les ménages concernés. Modifiant profondément le train de vie, déjà assez difficile dans certains cas. Sur une route, personne n'est seul. Contrairement à ce que certains téméraires peuvent penser. Il y a les autres usagers, les piétons. Il y a surtout cette famille qui attend le retour de celui qui a pris sa voiture le matin. La Journée mondiale du souvenir des accidents de la route et la Journée africaine de la sécurité routière n'ont été qu'une piqûre de rappel.



Photo: F.M. MOMBO